

# La Lettre de **PARLY**



**BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON DES CO-PROPRIETAIRES ET RESIDENTS**

## SOMMAIRE

Page :

- ① 20 ans après...
- ② Assemblées générales
- ③ Les embarras de Parly 2  
Bientôt les vacances
- ④ Info Club ARS  
D'un square...  
Echos  
Voyages

# 20 ANS APRES...

Quelques résidences de Parly 2 ont eu 20 ans en 1987 et en 1988.

D'autres attendront encore quelques années avant de fêter cet anniversaire.

Mais pour beaucoup de Parlysiens, 1989 représente une date symbolique. Ils se souviennent de 1969, de cette époque où ils arrivèrent dans ce lieu neuf, un peu magique.

Ils se souviennent avec un brin de nostalgie de ce jour, où sortis de leur résidence tout juste terminée, ils visitèrent pour la première fois, émerveillés, le centre commercial construit pour eux avant tous autres utilisateurs.

Ce jour là, Parly 2 commença vraiment à exister : les promesses étaient tenues, n'en déplaise aux Cassandre.

Ce jour là, les Parlysiens le célébreront donc bientôt.

Mais ils célébreront alors autre chose qu'une simple date ou un souvenir.

Ils célébreront une réussite, la leur.

Celle des femmes et des hommes, tous

transplantés, de copropriétaires, de locataires, de commerçants qui, depuis 20 ans ont su apprendre à vivre ensemble, à travailler ensemble, à s'organiser pour cela.

Ils auront ainsi commencé à donner une âme à ce bel objet qu'était Parly 2, une conscience collective à ses habitants... les Parlysiens.

Au delà de la qualité de la conception d'origine, c'est avant tout pour cela que Parly 2 reste un endroit unique, une sorte d'oasis où il fait bon vivre, où il fait bon rentrer le soir, où il fait bon revenir.

Les 20 ans de Parly 2 en 1989, ce sera donc la fête de tous les Parlysiens et Parlysiennes qui ont concouru à faire vivre le lieu où ils se sont implantés, et à en faire une opération d'urbanisme exceptionnelle et réussie.

Cette fête sera donc un jalon important sur le chemin qui a été pris, pour que chacun prenne conscience de la nécessité de poursuivre l'œuvre entreprise...

Pour que dans 20 ans, Parly 2 ait toujours 20 ans.

**8 JUIN  
1989**

**ASSEMBLEES  
GENERALES**

**AU PALAIS  
DES CONGRES**

10, rue de la Chancellerie  
VERSAILLES



*Pour beaucoup, un brin de nostalgie...*

# ASSEMBLEES GENERALES 1989

## Le 8 juin à 20 h 30 au Palais des Congrès de Versailles

- **Assemblée générale de copropriété (AGC)**
- **Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de la SAIC Le Chesnay-Trianon (AGO et AGE) à l'issue de l'AGC.**

**Horaires d'émergence : de 16 h à 18 h - de 19 h à 20 h 30 pour l'AGC et de 19 h à 21 h 30 pour l'AGO et l'AGE.**

**Assemblée générale de copropriété, 6 résolutions seront soumises au vote du Syndicat Principal :**

- |  |   |
|--|---|
| 1 - Approbation des comptes pour l'exercice 1988 et quitus au Syndic                                   | 5 - Organisation d'un concours en vue de sélectionner un mobilier urbain pour la signalisation à l'intérieur de nos résidences. |
| 2 - Budget prévisionnel de gestion pour l'exercice 1990  | 6 - Autorisation à la société SODIS de faire procéder à ses frais à la construction d'un local technique.                       |
| 3 - Réactualisation des archives plans de Parly 2 et la réalisation d'une étude sur les espaces verts. |   |
| 4 - Aménagement de l'allée piétonnière desservant le centre culturel de Parly 2                        |   |

**L'assemblée générale de la copropriété sera suivie des assemblées de la SAIC Le Chesnay-Trianon :  
Assemblée générale ordinaire avec comme principaux points à l'ordre du jour :**

- |  |   |
|--|---|
| 1 - Approbation du rapport du conseil d'administration, des comptes de l'exercice 1988 et du rapport du commissaire aux comptes, quitus au conseil d'administration. | 3 - Nomination d'un nouvel administrateur |
| 2 - Renouvellement du mandat d'un administrateur   |   |

**Assemblée générale extraordinaire** en vue d'autoriser la mise en vente publique d'appartements dont les actionnaires copropriétaires ont « oublié » de régler leurs charges depuis un « bon moment ».

## PARTICIPEZ, C'EST IMPORTANT !

Cette année les Assemblées Générales devront voter sur des résolutions qui ne peuvent être adoptées qu'avec un minimum de 50 % de votes favorables.

Il est donc essentiel que la participation soit importante

et que chacun se mobilise pour y concourir.

Si vous ne pouvez pas participer aux assemblées n'omettez pas de retourner vos pouvoirs afin d'être représentés au cours des votes.

## CHARGES

Deux résolutions concernent les charges, sujet ô combien important !

- La première a trait au contrôle financier des dépenses effectuées en 1988.

Grâce à la rigueur du Syndic et la vigilance permanente du Conseil principal, ces dépenses sont inférieures de près de 8 % par rapport aux prévisions.

Cette économie a été notamment obtenue par une sensible réduction des coûts

de chauffage et des frais de Syndic. Au total, les dépenses de 88 marquent une baisse de 5,4 % par rapport à l'exercice précédent.

- Une autre résolution concerne le budget prévisionnel des parties communes générales pour 1990.

L'ensemble des postes a été programmé en augmentation de 5 % par rapport aux dépenses de 1988, soit 5 % en 2 ans.

Toutefois, il a été prévu une augmentation des coûts de chauffage/énergie de l'ordre de 10 % sur 2 ans.

Au total, le budget 90 s'élève à 35 640 MF, soit une baisse de 1 % par rapport au budget de 89.

Pour leur information, les copropriétaires trouveront ici un tableau comparatif :

- |   |
|---|
| 1 - des budgets 1988/1990   |
| 2 - des dépenses réelles 1987/88                                      |
| 3 - des variations R 88/R 87<br>- B 89/R 88 - B 90/<br>B 89. - G. YOU |

## DERNIERE MINUTE

### Résolution n° 3

A la suite de l'apparition de faits nouveaux quant à la disponibilité des plans de Parly II, le C.P. a décidé un vote défavorable de la résolution n° 3 et le retrait de l'amendement prévu. Ce projet est renvoyé en commission « Espaces verts ».

## BUDGET DU SYNDICAT PRINCIPAL 1990

(en milliers de francs)

	REALISE 1987	BUDGET 1988	REALISE 1988	VARIAT. R87/R88	BUDGET 1989	VARIAT. B89/R88	BUDGET 1990	VARIAT. B90/B89
ADMINISTRATION	6 692	7 622	6 915	3.3	7.031	1.7	7 583	7.9
GARDIENNAGE DIM & JOURS FER	527	478	448	-15.0	488	8.9	470	-3.6
ENTRETIEN (Service dépannage)	790	787	803	1.6	832	3.6	921	10.7
CHAUFFAGE & EAU	24 382	24 027	22 163	-9.1	25 283	14.1	24 365	-3.6
ESPACES VERTS & DEGAGEMENT	409	543	419	2.4	581	38.7	396	-31.8
SPORTS ET LOISIRS	1 617	1 842	1 814	12.2	1 792	-1.2	1 904	6.2
TOTAL BUDGET	34 417	35 299	32 562	-5.4	36 007	10.6	35 640	-1.0

# LES VINGT ANS DE PARLY 2

**P**our permettre aux Parlysiennes et aux Parlysiens de célébrer dignement et agréablement les 20 ans de Parly 2, une équipe de copropriétaires, membres de notre organisation et de l'Association pour l'Animation de Parly 2, travaille depuis plusieurs mois.

Elle fait en coopération avec Triangle Événementiel, société connue et reconnue pour la réalisation et le montage d'opérations événementielles, pour le compte de sociétés importantes et d'agences de publicité et de communication.

L'Association pour l'Animation de Parly 2 a en effet signé un contrat avec cette société qui prévoit, notamment, sous le contrôle des Parlysiens, l'appel au sponsoring à 100 % pour que ces festivités ne coûtent rien à la copropriété.

La réflexion menée par cette équipe l'a conduite à penser que la célébration des 20 ans de Parly 2 ne devait pas consister en des manifestations médiatiques attirant foules et nuisances. Nous croyons en effet que ces fêtes doivent avant tout être prévues pour les Parlysiens eux-mêmes, pour qu'ils en profitent et se retrouvent ensemble dans leur déroulement.

C'est pourquoi a été préparé le questionnaire que nous vous soumettons... pour que vous nous disiez comment vous ressentez cet anniversaire, comment vous souhaiteriez le voir se dérouler et le vivre vous-même.

Je vous remercie de nous aider à réussir dans cette entreprise et, pour cela, de répondre nombreux aux questions qui vous sont posées.

Nous pourrons ainsi nous retrouver tous associés et unis dans la fête et la célébration de notre anniversaire.

JEAN-PIERRE BARRERE,  
Président du Conseil Principal.

avec  
vous

....et pour vous

# QUESTIONNAIRE PARLY 2

Nom : \_\_\_\_\_  
(facultatif)

Prénom : \_\_\_\_\_

Sexe : \_\_\_\_\_ Age : \_\_\_\_\_

## NOMBRE DE PERSONNES AU FOYER :

1	A1	
2	A2	
3	A3	
4 et +	A4	

## NOMBRE D'ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS

0	B1	
1	B2	
2	B3	
3 et +	B4	

## NOMBRE D'ENFANTS DE 12 A 15 ANS :

0	C1	
1	C2	
2	C3	
3 et +	C4	

## NOMBRE D'ENFANTS DE 15 A 18 ANS :

0	D1	
1	D2	
2	D3	
3 et +	D4	

## QUE REPRESENTE PARLY 2 POUR VOUS ?

une qualité de vie, un confort	E1	
une manière d'être	E2	
une oasis	E3	
autre	E4	
	E5	

## QUELS SONT LES THEMES POUR LESQUELS VOUS VOUS SENTEZ PLUS PARTICULIEREMENT MOBILISES ?

éducation des enfants	F1	
emploi	F2	
transport en commun	F3	
sécurité	F4	
solitude	F5	
autre	F6	

## QUELLE MANIFESTATION SOUHAITERIEZ-VOUS VOIR SE DEROULER POUR CELEBRER LES 20 ANS DE PARLY 2 EVENEMENT A CARACTERE

de fête	G1	
social	G2	
culturel	G3	
autre	G4	

## VOUDRIEZ VOUS Y PARTICIPER ?

OUI	H1	
NON	H2	

## SERIEZ VOUS PRET A PARTICIPER FINANCIEREMENT A UNE ASSOCIATION OU UNE FONDATION DEDIEE A PARLY 2 ?

OUI	J1	
NON	J2	
	SI OUI	
	50	J3
	100 F	J4
	500 F	J5

**A retourner dès que possible au délégué d'immeuble  
ou à votre intendant**

# METTRE FIN AUX EMBARRAS DE PARLY 2

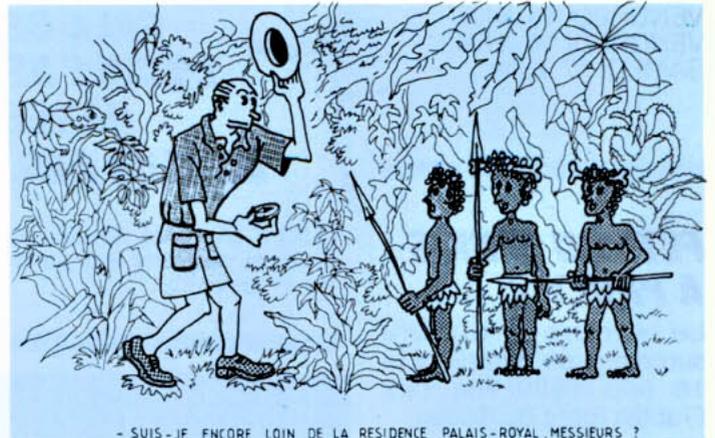
Inviter des amis à Parly 2... Une partie de plaisir en perspective pour les uns... Un jeu de pistes en puissance pour les autres... Qui n'est jamais venu chez nous ignore tout du labyrinthe composé par cet ensemble d'immeubles en pierre délicieusement nichés dans la verdure mais aisément accessibles par les seuls initiés.

Que de soufflets retombés, que de rôtis brûlés par des retards souvent compréhensibles. Il est vrai que trouver son chemin dans notre dédale d'avenues et de squares demande une savante préparation. Et les cartes les plus claires, les plans les plus précis, les

passants les plus aimables n'empêchent pas toujours les plus effroyables déroutés...

Bref! Inutile de noircir le tableau. Il fallait mettre un terme aux embarras de Parly. Pour cela, le problème de la signalisation dans le Chesnay et dans Rocquencourt fait depuis de longs mois l'objet de recherches, d'études et de concertations.

Voilà peu, les travaux entrepris en liaison avec des spécialistes de la signalisation et des élus municipaux ont abouti à un accord incluant notre ensemble résidentiel dans le nouveau schéma global. Ainsi, sans dépense pour la



copropriété, les résidences et les immeubles de Parly 2 seront signalés et balisés depuis l'entrée des villes.

Pour relayer cette signalisation par quartiers, une étude complémentaire a été réalisée à notre initiative. Achevé désormais, cet important travail a trouvé sa traduction dans un volumineux dossier composé de plans et de photos. Seul reste à définir le type de mobilier typiquement parlysien. Afin de respecter l'esthétique et le style de l'ensemble, un concours doté d'un prix sera

lancé auprès des créateurs spécialisés...

Mais que chacun se rassure : une fois l'opération de signalisation achevée, il y aura toujours plus d'arbres que de poteaux sur le site de Parly 2 puisque les panneaux seront moins nombreux. Chacun ne pourra donc se féliciter de cette situation nouvelle, les habitants protégés derrière leurs écrans de verdure. Et les visiteurs coincés derrière le volant de leur voiture...

Jean-François Peumery



De grands efforts ont été accomplis pour faire de Parly 2 un lieu de résidence où chacun puisse trouver la tranquillité à laquelle il aspire légitimement. Toutefois, il reste beaucoup à faire. L'action conjuguée de la police et des municipalités est encourageante. Une certaine régression dans la courbe de progression des cambriolages est enregistrée depuis deux ans. Cela ne signifie pas une diminution du nombre global des cambriolages qui, hélas, s'accroît toujours.

Ce qui conduit à vous rappeler quelques conseils simples et pratiques susceptibles de décourager les cambrioleurs.

## - Renforcement des serrures et des volets :

- Un verrou ou un barillet de serrure, si sophistiqué soit-il, doit être changé régulièrement.

## BIENTOT LES VACANCES PREVENTION + PROTECTION = SECURITE

- Un blindage de porte s'accompagne de la pose de cornières anti-pince et d'une serrurerie de 3 ou 5 points, ainsi que de renforts de gonds.

- Des glissières de blocage peuvent être posées à tous les volets.

### - Vitrages :

Différentes qualités de vitrage dont la résistance au choc est progressive sont proposées par les vitriers. Des films plastiques de renforcement existent également sur le marché et sont posés par des spécialistes, sur la base du mètre carré.

### - Alarmes dissuasives :

- Une centrale d'alarme à

usage domestique munie de quelques détecteurs périmétriques et/ou volumétriques peut déclencher une alerte dissuasive en actionnant une sirène et/ou la lumière.

### - Télésurveillance :

C'est le système volontiers reconnu comme le plus complet et qui ne laisse rien au hasard.

Il est préférable de ne pas compter sur l'action des voisins qui, malgré la meilleure volonté, ne sont pas forcément disponibles au moment d'une alerte et dont toute action physique contre des cambrioleurs peut s'avérer dangereuse par manque d'expérience.

Des organismes existent qui disposent d'une centrale de réception des alertes avec du personnel à l'écoute 24 h/24 toute l'année et d'intervenants dont l'action est rapprochée de celle des forces de l'ordre pour toute alerte justifiée.

### - Opération « Tranquillité-vacances » :

Dans le cadre de l'opération « tranquillité-vacances » proposée par la police, chacun est invité à faire connaître au commissariat dont il dépend, ses jours de départ et de retour de vacances.

Sans promettre une vigilance particulière pour chaque habitation (il faudrait un agent police par foyer) les forces de l'ordre accentuent leurs observations au cours des rondes effectuées par leurs véhicules dans les zones signalées.

# INFO CLUB ARS

VENDREDI 15 JUIN  
VENDREDI 16 JUIN  
SAMEDI 17 JUIN



## GALA DE L'ECOLE DE DANSE DU CLUB ARS.

Places en vente au Centre Culturel de Parly 2 à partir du 1<sup>er</sup> juin.

## FETE DU TENNIS A PARLY 2

Le « tournoi double surprise » se déroulera le 18 juin 1989 rue des Erables (près du Sodis). Les inscriptions se feront auprès des organisatrices de ce tournoi :

Mme Steib :  
39 55 75 82

Mme Taillandier :  
39 54 41 58

Date limite de l'inscription : le 17 juin.

Des précisions seront données prochainement par affiches.

## D'UN SQUARE A L'AUTRE

### Palais Royal :

A l'occasion des fêtes du mardi gras, un « pot familial », fort sympathique, a réuni le 11 février les résidents de Palais-Royal, au Club piscine, où jeunes et moins jeunes se sont retrouvés dans la bonne humeur, à l'invitation du Conseil secondaire.

### léna :

Le syndicat secondaire de la résidence léna a organisé un buffet campagnard dans le cadre de son club piscine le samedi 27 mai 1989.

### Passy :

La résidence Passy organise à nouveau un concours « Balcons et Jardins fleuris ». Deux passages de jury sont prévus à la mi-juin et début septembre. Deux classements seront établis, un pour les jardins et l'autre pour les balcons.

La publication du palmarès et la remise des prix fin septembre seront l'occasion d'un apéritif.

## ECHOS DU SYNDIC

Permanence de sécurité les week-ends et jours fériés :

Les intendants cessent leur service du samedi 12 h au lundi 8 h ainsi que les jours fériés.

Pendant ces périodes, une société de service assure le relais mais uniquement pour la sécurité collective (vol, incendie, panne d'ascenseurs...). Elle n'est pas habilitée à intervenir sur des incidents mineurs dont le dépannage peut attendre 24 h, ni sur des problèmes privatifs ou relevant de l'application du règlement de copropriété.

Le numéro d'appel de cette permanence (39 55 77 34) est affichée à la loge de votre intendant et dans chaque immeuble.

## ASSOCIATION POUR L'ANIMATION DE PARLY 2 VOYAGES... VOYAGES...

La dernière « lettre de Parly 2 » annonçait la création de « Parly Evasion » ainsi que le sondage lancé en vue de l'organisation de voyages pour les Parlysiens. En voici les projets :

### Programmes hiver-printemps 1990

Le Sud Marocain (Ksours et palmeraies) : du samedi 7 au samedi 14 octobre 89 Parly 2/Marrakech/El Kelaa/Tinerhir (gorges du Todra)/Ouarzazate/Zagora/Taliouine/Taroudant/Chichaoua/Marrakech/Parly 2

Prix : 5.940 F par personne, de Parly à Parly en pension complète avec logement en hôtels 3 étoiles et 4 étoiles, accompagnateur au départ de France, plus un guide local pendant tout le circuit au Maroc, spectacle

folklorique et vol direct entre Paris et Marrakech.

Pour ceux qui aiment découvrir d'autres civilisations :

**L'Egypte** (Février 90) 10 jours

**La Turquie** (Mai 90) 12/14 jours

Pour les amoureux de la nature, des cadres verdoyants et fleuris :

**Madère** (deuxième quinzaine d'avril) 7 jours

Pour les plus sportifs épris d'aventures :

Le grand sud Algérien « **le Tassili et le Hoggar** » (Mars 90) 8 jours

Et pour les amoureux de nos provinces françaises, un petit périple gourmand et historique :

La préhistoire et la gastronomie en **Périgord** (en Mai) 4 jours

Pour se laisser vivre quelques jours, au gré des flots : une croisière en Méditerranée (en avril) 8/10 jours

### REUNION D'INFORMATION :

Retenez la date du Jeudi 5 octobre. Nous vous invitons à faire connaissance avec notre équipe et à parler « voyages ».

Celle-ci se tiendra à la salle de réunion du Conseil principal de Parly 2.

### NOS PERMANENCES : Les lundis et vendredis de 10 h 30 à 12 h

Les mardis de 17 h 30 à 19 h

Téléphone 39 55 83 71

## BULLETIN REPONSE A ADRESSER A : « PARLY EVASION » LOCAL POSTAL 376 - 78158 LE CHESNAY CEDEX

M. Mme. Melle \_\_\_\_\_ (.....personnes)

Sont intéressés par votre activité voyages  
et désireraient recevoir les programmes suivants :

LE SUD MAROCAIN (7 au 14 octobre 89)	OUI	NON
L'EGYPTE (février 90)	OUI	NON
LE SUD ALGERIEN (Mars 90)	OUI	NON
MADERE (fin avril 90)	OUI	NON
TURQUIE (Mai 90)	OUI	NON
PREHISTOIRE ET GASTRONOMIE EN PERIGORD	OUI	NON
CROISIERE DE L'AMITIE (avril 90)	OUI	NON

Votre adresse : \_\_\_\_\_

Résidence : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Nous serons heureux de participer  
à votre réunion du 5 octobre 89

Veuillez nous adresser une invitation

OUI NON